Le Burundi lève l'interdiction d'un collectif de la société civile

@rib News, 05/12/2009 â€“ Source AFPLe ministre burundais de l'IntÃ©rieur a "suspendu" la mesure d'interdiction qui visait l'un des principaux collectifs de la sociÃ©tÃ© civile depuis le 23 novembre, a-t-on appris samedi de sources concordantes."Nous suspendons les effets de l'ordonnance du 23 novembre portant annulation de l'agrÃ©ment du Forum pour le renforcement de la sociÃ©tÃ© civile (Forsc)", indique une nouvelle ordonnance du ministre Edouard Nduwimana datant de vendredi.
"Nous sommes satisfaits car cette dÃ©cision du ministre signifie que les bureaux du Forsc, ses organes et tous ses programmes vont se remettre Ã fonctionner normalement Ã partir d'aujourd'hui", a affirmÃ© Ã la presse Onesphore Nduwayo, prÃ©sident de l'Observatoire de l'action gouvernementale (OAG), au nom de la sociÃ©tÃ© civile burundaise.La dÃ©cision a Ã©tÃ© annoncÃ©e aprÃ¨s plusieurs jours de nÃ©gociations entre le ministre de l'IntÃ©rieur et des leaders de la so civile.Le ministre burundais de l'IntÃ©rieur avait interdit le Forsc -- qui regroupe 150 associations -- pour un motif administratif."Le gouvernement du Burundi a subi de trÃ¨s fortes pressions de la part de la communautÃ© internationale, notamment de l'Union europÃ©enne (...), il a dÃ» lÃ¢cher du lest et laisser le Forsc reprendre ses activitÃ©s, en essayant de sauver la face d'oÃ¹ cette idÃ©e de suspension de la sanction", a expliquÃ© un cadre du ministÃ¨re de l'IntÃ©rieur, sous couvert d'anonymat.Le coordinateur de Forsc, Pacifique Nininahazwe, qui est la tÃªte du combat pour "la vÃ©ritÃ© sur l'assassinat de Ernest Manirumva (le vice-prÃ©sident d'une association de lutte contre la corruption, assassinÃ© en mai 2009)", affirme depuis prÃ¨s d'un mois avoir fait l'objet de menaces de mort.Le Burundi compte organiser en 2010 des Ã©lections gÃ©nÃ©rales.